

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03223

Numéro SIREN : 831 196 712

Nom ou dénomination : ROMAIN

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2021 sous le numéro de dépôt 23789

BILAN ROMAIN SAS

Exercice clos le 31 décembre 2018

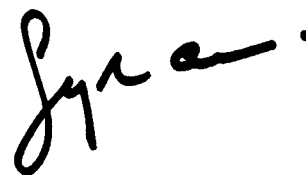
En Euros	2018
Immobilisations Financières	100
Actif immobilisé	100
Créances diverses	126 333
Disponibilités	0
Actif circulant	126 333
Total Actif	126 433
Capital	100
Réserves	
Report à nouveau	
Résultat	(176)
Capitaux propres	(76)
Concours bancaires courants	176
Autres Dettes	126 333
Total dettes	126 509
Total passif	126 433



RÉSULTAT ROMAIN SAS

Exercice clos le 31 décembre 2018

En Euros	2018
Chiffre d'affaires	-
Achats	-
Autres Achats et charges externes	-
Impôts et taxes	(176)
Charges de personnel	
Dotation aux amortissements	
Autres charges d'exploitation	
Résultat d'exploitation	(176)
Résultat financier	0
Résultat exceptionnel	0
Impôts sur les bénéfices	
Résultat net	(176)



PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Cette annexe est établie en conformité avec le règlement ANC n° 2014-03 du 8 septembre 2014 mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Faits caractéristiques de l'exercice

La Société a été créée en juillet 2017, le premier exercice a une durée de 18 mois.

Principes, règles et méthodes comptables

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - Indépendance des exercices
- L'activité de la SAS Romain est l'acquisition, la prise à bail, l'administration et la vente de tous bien mobiliers et immobiliers.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Les titres de participations ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition, ou leur valeur d'usage si celle-ci est inférieure. Le critère de la valeur mathématique des titres est prépondérant pour l'appréciation de cette valeur d'usage.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'acquisition.

Les titres de participation sont composés uniquement de part de la SCI 46 Foch (33.33%)



Créances et Dettes diverses

En Euros	2018
<u>Créances diverses</u>	
Compte courant SCI 46 Foch	126 333
<u>Dettes diverses diverses</u>	
Compte courant Associé Unique	126 333

Capitaux propres

Capital social

Le capital social est composé de 100 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 1 euro.

Variation des Capitaux propres (en euros)

En Euros	2017	Constitution	Distribution de dividendes	Autres mouvements	2018
Capital		100			100
Prime d'émission					-
Réserve légale					-
RAN					-
Résultat exercice N				(176)	(176)
	-	100	-	(176)	(76)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Résultat d'exploitation

Les impôts et taxes comprennent essentiellement la Cotisation Foncière des Entreprises.

AUTRES INFORMATIONS

Situation fiscale latente et différée

La situation fiscale latente et différée est nulle à la clôture de l'exercice.

Engagements financiers hors bilan

Néant

人.

ju.

Romain SAS

SAS au capital de 100 €
6B Impasse Amédée Aufran
13007 Marseille
RCS 831 196 712

Texte des décisions de l'associé unique du 28 juin 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, à la lecture des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils lui sont présentés, lesdits comptes se soldant par un résultat de (176) euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport.

L'associé unique donne, en conséquence, au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique, décide d'affecter l'intégralité du résultat au Report à Nouveau:

	Avant distribution	Après distribution
Résultat	(176)	-
RAN		(176)
Dividendes	-	-

L'associé unique reconnaît en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, que les distributions de dividendes faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Année de versement	Dividende Net



Romain SAS

SAS au capital de 100 €
6B Impasse Amédée Autran
13007 Marseille
RCS 831 196 712

Décision de l'associé unique du 28 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf,
le 28 Juin,

le soussigné :

Monsieur Stéphane CORTEEL

né le 17 janvier 1972 à Versailles (78),
de nationalité française,
demeurant 6B Impasse Amédée Autran à Marseille (13007), France

agissant en qualité de « **Associée Unique** » ,

exerçant également la fonction de Président de la Société,

a pris au siège social, , les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Affectation du résultat,

PREMIERE DECISION

L'associé unique, à la lecture des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils lui sont présentés, lesdits comptes se soldant par un résultat de (176) Euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport.

L'associé unique donne, en conséquence, au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, décide d'affecter l'intégralité du résultat au Report à Nouveau:

	Avant distribution	Après distribution
Résultat	(176)	-
RAN		(176)
Dividendes	-	-

L'associé unique reconnaît en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, que les distributions de dividendes faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Année de versement	Dividende Net

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Stéphane Corteel

X

[Signature]